



RESEAU DES VICTIMES D'ACCIDENTS VACCINAUX

Témoignages de victimes d'accidents vaccinaux post COVID :

Témoignage : de Philippe Merle

" Mon fils unique **Frédéric** s'est fait vacciné le 31 mars 2021, il est décédé 13 jours après la première injection du vaccin Astra Zeneca. Il est décédé le 10 avril 2021 à l'âge de 41 ans.

J'ai immédiatement fait appel à Maître **Boittin**, qui avait déjà quelques dossiers similaires à celui de **Frédéric**, et j'ai déposé plainte contre X pour homicide involontaire.

Mon fils était donneur d'organes, un scanner général a donc été réalisé sur sa personne à l'hôpital Lariboisière, révélant de nombreuses thromboses atypiques un peu partout sur ses organes dont une au cerveau qui lui a été fatale. De l'avis quasi général de l'équipe médicale qui s'est occupé de lui, le vaccin était à l'origine ces thromboses. Sauf que le certificat de décès indique "mort naturelle"... Incroyable !

Une autopsie a été faite suite au dépôt de plainte mais, à ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de recevoir les résultats de cette autopsie, (dossier bloqué sur le bureau du procureur de la république du 10^e arrondissement de Paris). Les nombreuses demandes qui lui ont été adressées sont restées sans réponses.

Tout ceci ressemble à une conspiration organisée. La procédure judiciaire est totalement bloquée... **Philippe MERLE** »

La mention « mort naturelle » figure sur de très nombreux certificats de décès, le cas de Frédéric est malheureusement habituel. (par opposition à mort violente.) Mais, s'il n'y a pas de plainte derrière et pas d'autopsie, pour connaître les raisons du décès, il n'y a pas de reconnaissance possible d'un effet indésirable. Nous pensons bien à lui.

Témoignage :

« J'ai souhaité vous partager mon témoignage, **Marina**, 34 ans en pleine forme, je me suis faite vacciner en novembre 2021 avec le vaccin Pfizer, pour mon travail et pour rendre visite à mon père hospitalisé (il était en fin de vie). Suite à cette injection, j'ai ressenti de suite des effets indésirables. A ce jour, je peux faire un effort maximal de 15 minutes en marche lente, j'ai fait beaucoup de malaises post-effort, presque une centaine en un an.

J'ai le système nerveux altéré, on appelle cette pathologie :

la dysautonomie, j'ai aussi une neuropathie des petites fibres donnant des sensations de brûlures aux mollets depuis le soir de l'injection. **Des médecins ont attesté le lien entre le vaccin et mes pathologies.**

J'ai fait une déclaration à la pharmacovigilance après les avoir appelés 4 fois et ils ont reconnu que le rôle du vaccin ne peut être totalement exclu en raison de la chronologie d'apparition.

Depuis cette injection, je suis en arrêt et j'ai perdu mon travail. Mes troubles ont empiré et je me sens seule. »

[Marine, comme beaucoup de victimes ne se sent pas soutenue par le corps médical.](#)

Témoignage :

« En date du 2 septembre 2021, mon fils **Yann**, alors âgé de 25 ans fait sa deuxième injection de la Covid 19, avec le vaccin Moderna. Quelques jours après en date du 15 septembre 2021, il ne se sentait pas bien, douleurs à la poitrine, vomissements, il perd plusieurs fois connaissance.

Nous avons contacté rapidement les pompiers, le SAMU a essayé de le réanimer, quelques minutes plus tard, le SAMU nous a annoncé qu'il faisait une mort cérébrale.

Nous avons donc procédé à une autopsie car mon fils n'avait jamais eu de problème de santé de ce genre. Une déclaration a été faite à la pharmacovigilance. » **Karine la maman de Yann**

[Nous avons une pensée forte pour lui, et qu'il repose en paix en tant que victime de vaccin.](#)

Témoignage :

« Un jeune adolescent de 13 ans, **Yacine**, s'est fait vacciné contre la Covid 19 en date du 21 juillet 2021, trois jours après l'injection, il a une grosse baisse de son acuité visuelle et le 2 août après avoir vu son ophtalmologue de ville, il est renvoyé aussitôt à l'hôpital des 15/20, il sera hospitalisé à Necker où il est suivi là-bas depuis.

Dix jours plus tard, il perd la vue (il voit désormais flou). L'adolescent souffre « d'une thrombose cornéenne » lié au vaccin Pfizer. Un signalement a été fait à la pharmacovigilance. »

Malheureusement le problème de cet adolescent n'est pas un cas isolé. Notre association reçoit de nombreux témoignages de victimes ayant des thromboses.

Ces quatre témoignages ne représentent qu'une infime partie de tous les récits que nous avons recueillis depuis le début des vaccinations contre le Covid. Ils rapportent tous les difficultés pour les victimes de faire reconnaître les effets indésirables, d'être entendues par le corps médical qui botte souvent en touche. La mention « mort naturelle » sur les certificats de décès et l'absence d'autopsie même concernant des personnes jeunes qui n'avaient aucun antécédent, sont assez significatifs de la volonté d'écarter les décès de la liste des effets indésirables. Le REVAV a recueilli les témoignages de personnes ayant un proche décédé mais également : des personnes ayant des covid longs, des thromboses, des myocardites, embolies pulmonaires, polyarthrite rhumatoïde, hypertension, myélite transverse, purpura thrombopénique, zona, cholangite, syndrome de Brugada, capsulite, névralgie du nerf sciatique, douleur au bras, paralysie faciale, tachycardie, perte d'équilibre, paresthésie, migraine, perte de la vue, fatigue, palpitations et brouillard mental...

Qui sommes-nous ?



Le 5 Février 1997, **Le REVAHB** est créé pour aider les victimes d'effets indésirables des vaccins contre l' Hépatite B.

Au mois d'avril 2018, le **REVAHB** est devenu **REVAV** afin d'ouvrir l'association à toutes les victimes de vaccins y compris celles des **vaccins COVID**. Son principal objectif est de faire reconnaître la réalité des effets indésirables des vaccins quels qu'ils soient.

Le **REVAV** assure une écoute et propose son aide à toutes les victimes. Il propose, également, de conseiller et d'assister ses adhérents dans leurs démarches administratives, et éventuellement judiciaires.

Le REVAV vous oriente vers les organismes chargés d'étudier et de prendre en charge votre handicap ou votre invalidité éventuelle.

Le REVAV peut vous expliquer les démarches et vous orienter si vous souhaitez faire une demande d'indemnisation.

Nous sommes là, pour écouter, conseiller, accompagner toutes les victimes de vaccins et leurs familles dans leurs démarches.

N'hésitez pas à nous envoyer votre témoignage, sachez que vous n'êtes pas seuls dans cette situation.

Adresse du site : <https://www.revav.fr> / Adresse mail :

asso.revav@orange.fr

Portable 06 45 45 63 26

